

AVIS N° 004 /2024/AMI/DATC/UEMOA
**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT
D'UN BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES
TECHNIQUES DETAILLEES ET D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET
SOCIAL AINSI QUE L'ELABORATION DE DOSSIERS D'APPEL
D'OFFRES (DAO) POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE
BITUMAGE DE LA VOIRIE URBAINE RELIANT LA BCEAO AU BUREAU
DE L'UEMOA A BISSAU EN GUINEE BISSAU**

1. La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), dans le cadre de l'exécution de son budget 2024, envisage la sélection d'un bureau d'études en vue de la réalisation des d'études techniques détaillées et d'impact environnemental et social ainsi que l'élaboration de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie urbaine reliant la BCEAO au bureau de l'UEMOA à Bissau en Guinée Bissau.
2. L'objectif global de la mission est de réaliser, à Bissau en Guinée Bissau, les études techniques détaillées et d'impact environnemental et social ainsi que l'élaboration de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie urbaine reliant la BCEAO au bureau de l'UEMOA, en vue de contribuer à la mobilité urbaine de la ville de Bissau en général et de faciliter l'accès au Bureau de Représentation de la Commission de l'UEMOA (BRC) à Bissau en particulier.

Spécifiquement, il s'agira pour le bureau d'études :

- réaliser des études d'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet détaillé (APD) ainsi qu'une étude d'impact environnemental et social (EIES) de la voie à aménager ;
 - Evaluer le coût de l'ensemble des propositions d'aménagements ainsi que du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) et un plan d'actions de réinstallation/recasement et de compensation (PARC)
 - élaborer le dossier d'appels d'offres (DAO) et le demande de proposition (DP) pour la mission de contrôle et de surveillance des travaux.
3. La durée totale prévue pour l'exécution de la mission est de quatre (4) mois, hors délai d'approbation des livrables.
 4. En vue de la constitution de la liste restreinte, le Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine, invite les bureaux de consultants qualifiés ayant une expérience confirmée dans le domaine identifié, à manifester leur intérêt à fournir les prestations décrites ci-dessus.

5. Les bureaux de consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des prestations. Les informations fournies doivent être précises et vérifiables (preuve à l'appui : copies certifiées conformes des diplômes ou attestations, certificats ou attestations de travail, certificats ou attestations de bonne fin d'exécution pour les missions réalisées, etc.).
6. La Commission de l'UEMOA, se réserve le droit de vérifier l'authenticité des informations communiquées.
7. La sélection du bureau de consultants se fera en conformité avec les procédures en vigueur à la Commission de l'UEMOA et définies dans le Règlement d'exécution N°001/2020/COM/UEMOA du 24/02/2020 relatif aux règles de passation, d'exécution et de réception des marchés des Organes de l'UEMOA.
8. Les appréciations porteront notamment sur l'expérience générale et l'expérience spécifique du bureau selon les critères ci-après :

| Critères d'évaluation | Notes pondérées maximum |
|---|-------------------------|
| 1 - « Présentation du bureau » | 20 |
| 2 - « Référence du bureau » | 70 |
| 3 - « Connaissance de la région (pays de l'UEMOA) » | 10 |
| Total des points | 100 |

9. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Claude I. DOSSOU**, - Tél : +226 25 42 50 64 poste 50 64,
e-mail : cidossu@uemoa.int ;
- **Sinamani KARA**, - Tél : +226 25 42 51 45 poste 51 45
e-mail : skara@uemoa.int ;
- **Aboubacar Sidiki TOURE**, - Tél : +226 25 42 50 61 poste 5061
e-mail : astoure@uemoa.int.

10. Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, en quatre (04) exemplaires (un original plus trois copies), peuvent être envoyées par la poste, ou déposées à la **Commission de l'UEMOA, Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC)**.

A l'attention de Monsieur **Jonas GBIAN, Commissaire Chargé du Département l'Aménagement du Territoire Communautaire et des Transports (DATC)** Complexe Administratif de Ouaga 2000, **Bureau 505**, au 5^{ème} Etage Place Monument des Héros nationaux Boîte postale : 01 BP 543 Ouagadougou, Burkina Faso Tél : (226) 25 37 47 62 Fax : (226) 25 31-88 72.

Les candidats doivent s'assurer que leurs plis sont effectivement parvenus à la Commission de l'UEMOA dans les délais fixés.

La date limite de dépôt des plis est le 04 avril 2024 à 9 heures 00, heure locale.

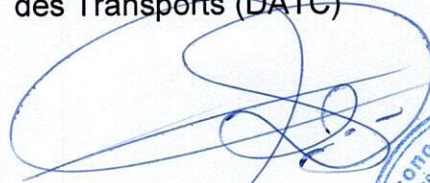


L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 15h30 mn au complexe administratif sis à Ouaga 2000.

Les candidats désireux peuvent prendre part ou se faire représenter à la séance d'ouverture.

L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêts devra être scellée et porter visiblement la mention : « **Manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un bureau d'étude en vue de la réalisation des d'études techniques détaillées et d'impact environnemental et social ainsi que l'élaboration de Dossiers d'Appel d'Offres (DAO) pour les travaux d'aménagement et de bitumage de la voirie urbaine reliant la BCEAO au bureau de l'UEMOA à Bissau en Guinée Bissau** ». 

Le Commissaire chargé du
Département de l'Aménagement
du Territoire Communautaire et
des Transports (DATC)



Jonas GBIAN

